PV 33 DE LA REUNION DE LA COMMISSION VELO DE LA VILLE DE BRUXELLES DU 17 DÉCEMBRE 2010

Présents

ORGANISME	NOM/PRENOM	E-MAIL
Ville de Bxl – Cabinet Ceux	COLLARD Anne	anne.collard@brucity.be
Ville de Bxl – Urbanisme Espace public-mobilité	HUBRECHT Géraldine	geraldine.hubrecht@brucity.be
Ville de Bxl – Travaux de Voirie	VAN DEN HOUTE Anne-Marie	anne-marie.vandenhoute@brucity.be
Comité Habitants Haren Locale Gracq	MOULIN Laurent	haren@burech.com moulinlolo@yahoo.com
CDH Bruxelles Centre	DOEMPKE Burckard	b.doempke@aiic.net
BRUSSEL MOBIEL	DEPOORTERE Frederik	f.depoortere@mrbc.irisnet.be
GAQ-NE	RZEWNICKI Randy	rr@gaq.be
GRACQ	NICOLAS Eric	eric.nicolas@gracq.org
	EGERICKX Guy	guy.egerickx@gracq.org
FIETSERSBOND	DE CLEEN Roel BOTTERMAN Matthias (stagiaire)	roel@fietsersbond.be
IBSR	JADOUL Muriel	muriel.jadoul@ibsr.be
EUCG	COOPER Timothy	Timothy.Cooper@ec.europa.eu

Excusés

Ville de Bxl – Echevin	CEUX Christian	christian.ceux@brucity.be
Ville de Bxl – Cabinet El Ktibi	STEVENS Willem	willem.stevens@brucity.be
Police Bruxelles-Ixelles	BURY André	andre_bury_polbrutrat@msn.com
PROVELO	DEPIREUX Jeanne	j.depireux@provelo.org
Ville de Bxl – Urbanisme Espace public-mobilité	DANDOY Marianne	marianne.dandoy@brucity.be

1. Approbation du PV de la réunion précédente

Le PV est approuvé.

Informations complémentaires :

- **Boulevards du centre** :
  - Pas de date connue pour la réalisation des travaux d'aménagement BELIRIS
  - Le plan de marquage – piste cyclable - a été commandé au bureau d'étude Agora
- **Passerelle Otan (Haren)** : le dossier d'aménagement d'une passerelle mode doux par-dessus le boulevard Léopold III est de la responsabilité de la Région. La Ministre Grouwels a donné son accord pour libérer les budgets nécessaires à la réalisation d'une étude qui sera menée conjointement avec son homologue de la Région flamande. Construction prévue pour 2013-14.
- **Zone 30 - Pentagone** : Toutes les remarques concernant l'optimalisation de la mise en œuvre de la zone 30 sont à transmettre à Marianne Dandoy et à Pierre Van Obberghen (pierre.vanobberghen@brucity.be, 02/279.29.93)
- **Place Albertine et Impératrice** : Le suivi de ces demandes est à vérifier par les services.
- **Square De Trooz** : Bruxelles Mobilité en discutera avec Bruxelles Propreté dans le cadre d'une réunion plus large. De son côté, la Ville relayera auprès du département et de l'échevinat concernés.

- **Pour info**, une locale Gracq – Fietsersbond se met en place à Bruxelles.
- Demande de membres de la commission de recevoir plus rapidement **le PV des réunions**

2. Voiries communales

ICR NOH

Frédéric Depoortere présente le projet relatif à l'ICR NOH Maelbeek A (Mutsaard-Brise-Busleyden-Pagodes-Maelbeek B) et B (Tyras-Bruyn-Craetveld-Heembeek-Maelbeek A).

Il s'agit principalement de marquages pour des pistes cyclables marquées, où la largeur le permet, ou suggérées (ex : Busleyden), nouveau rond-point au carrefour avenue du Pois de Senteur et Pagodes, déviation de la piste cyclable rue du Craetveld, plateau adapté au passage des bus au carrefour Pâturage/Heembeek marquant le changement de direction de l'ICR et changement de profil de l'avenue Mutsaard + oreilles de trottoirs, aménagements ralentisseurs, signalétique directionnelle (exemple rue du Pâturage : 2 itinéraires signalés en fonction de la pente).

La Région a demandé à la Ville de prendre en charge les coûts liés à l'aménagement du tronçon de l'avenue Mutsaard, non concernée par l'ICR. La demande a été transmise au département des Travaux de Voiries.

La demande de PU sera introduite début janvier 2011. Bruxelles Mobilité espère que les travaux seront entamés fin 2011.

Bois de la Cambre

Monsieur De Cleen explique le problème de feux au carrefour Belle Alliance/Diane et Monsieur Cooper demande à ce qu'une étude soit commandée pour étudier diverses possibilités visant à respecter des budgets limités, les contraintes de la CRMS tout en améliorant le passage des cyclistes : soit en ouvrant aux cyclistes les sentiers actuellement réservés aux seuls cavaliers et piétons et/ou en marquant les bandes de circulation + piste cyclables et/ou en aménageant l'accotement en saillie pour les cyclistes.

La Ville indique que des marquages sont prévus en 2011 par le SPFMT (Objectif : mieux organiser le stationnement en bordure de voirie + aménagement du carrefour des Attelages). Par ailleurs, une réflexion stratégique est en cours à la Ville dans le cadre du plan communal de Mobilité. En phase 3, des fiches d'actions seront rédigées et soumises à enquête publique. Diverses actions concrètes visant à sécuriser les déplacements modes doux seront prévues pour le Bois de la Cambre.

Par ailleurs, la question de l'ouverture des sentiers a été relayée par le cabinet Ceux lors d'une réunion intercabinet consacrée au Bois de la Cambre. La crainte d'une insécurité engendrée par les VTTistes a été évoquée.

Rue Dansaert

Le PU est en cours d'enquête publique jusqu'au 10 janvier 2011. La commission de concertation est fixée au 19 janvier 2011.

Les membres des associations cyclistes regrettent que les dossiers de PU ne soient pas accessibles par internet.

Monsieur Depoortere indique que Bruxelles Mobilité se joint à l'avis de la STIB pour la création d'une bande bus.

La question de l'aménagement de la rue Witte de Haelen est posée. Le département Travaux de Voirie se charge de son aménagement qui n'a pas été repris par Beliris dans le cadre de l'aménagement de la Petite Ceinture.

Rues Montagne de l'Oratoire/Banque/de Ligne

Le département Travaux de Voirie de la Ville a introduit auprès de la Région la demande de PU qui prévoit un rétrécissement de la voirie, une piste cyclable marquée dans la montée et une piste cyclable suggérée dans la descente, un revêtement en asphalte.

Monsieur Depoortere précise que des aménagements ralentisseurs seront probablement nécessaires vu le changement de revêtement, par exemple au carrefour Banque/Montagne de l'Oratoire.

Il relève que la largeur rue de la Ligne semble juste (3.5m). Il indique également que le trafic de transit doit être supprimé via d'éventuels changements de sens de circulation.
Monsieur De Cleen pose la question d'une piste cyclable suggérée dans la rue de la Montagne de l'Oratoire vu sa forte pente.
=> La Ville étudiera les sens de circulation dans le quartier de manière coordonnée avec le projet de la zone 30, le PPAS Pachéco et le PCM.

Square Ambiorix
La Ville introduit le dossier de PU début de l'année 2011. Les travaux sont mis au budget du département « Urbanisme – Espaces publics » et de la STIB pour 2011.
=> Il sera relayé auprès du département des travaux de voiries la demande du GAQ de mettre un logo vélo au carrefour Clovis/Square, et ce, dès le printemps 2011

Bandes bus ouvertes aux cyclistes
Monsieur Depoortere indique que plusieurs bandes bus dans le Pentagone méritent d'être examinées afin de permettre l'ouverture aux cyclistes notamment rue des Colonies, rue de Treurenberg, Surlet de Chokier, Mont des Art (montante), rue de Loxum.
Il serait opportun également de prévoir un plan de marquage pour l'ensemble de la rue de Loxum et à très court terme l'ajout de logo vélo dans la bande bus descendante.
=> La Ville se procurera la liste de toutes les bandes bus du Pentagone (via STIB ou Région) et organisera une réunion avec la STIB et la police à ce propos. Les conclusions feront l'objet d'une décision du collège. La question des marquages rue de Loxum sera discutée entre les services de la Ville.

3. Voiries régionales

- Projet d'aménagement cyclable de la Petite Ceinture entre la Porte de Ninove et la rue du Bosquet
  Un rapport au collège est en cours de validation. Il reprend un avis favorable sur le principe d'un aménagement de pistes cyclables sur la Petite Ceinture et sur les plans entre la rue Blaes et la rue du Bosquet mais se réserve sur l'aménagement à hauteur de la Foire du Midi où un réexamen de l'aménagement est demandé.

- Avis de la Commission de concertation relatif aux aménagements cyclables autour du Parc du Cinquantenaire
  Les conditions relatives aux cyclistes émises en commission de concertation du 8 décembre dernier sont relayées. L'ensemble du document sera transmis par mail aux membres de la commission vélo.

4. Vélobox

Le marché a été lancé pour 10 box vélos. Les services de la Ville finalisent un règlement qui sera diffusé aux membres de la commission vélo début 2011. Dans un premier temps, ces box seront installés dans le Pentagone et le quartier européen (quartiers les quais, Blaes/Haute, Notre-Dame aux Neiges, Michel Ange, contrebas des squares).

5. SUL

Une réunion sera organisée au printemps 2011 pour déterminer sur le terrain les sens uniques à mettre en SUL et ceux qui ne le peuvent pas, en motivant les refus. Cette visite de terrain se fera avec la Ville, la police, les représentants des associations qui le souhaitent ainsi que l'IBSR.
En ce qui concerne la rue Haute, les cyclistes précisent que le relief entre la rue Blaes et la rue Haute est important et qu'il serait nécessaire de permettre le SUL dans les 2 rues. La cellule Mobilité précise que lors du réaménagement de ces 2 rues, vu le passage des transports en commun et des ambulances, un choix a été fait pour ne pas les mettre en SUL. La largeur ne le permettant pas.
Ces rues seront réexaminées dans le cadre de la visite sur le terrain.

6. **Questions générales posées aux associations**

- Feu tourne-à-droite pour cyclistes à Strasbourg

Il existe aussi ce type de feu à Paris qui a adapté son code de la route récemment. On ne constate pas d'accident particulier relatif à l'ajout de ces feux. En Belgique, le code de la route ne permet pas l'installation de ce type de feu. Même pour effectuer un test, une autorisation du gouvernement fédéral est nécessaire. Un test au carrefour Ducale/Loi serait toutefois intéressant.

- Marquages anti-dérapant

Dans le cadre de la commission moto, la Ville réfléchit à améliorer les marquages en vue de les rendre anti-dérapant pour les piétons, les cyclistes et les motocyclistes.
La Région prépare un cahier des charges reprenant les normes européennes en la matière. Le Centre de recherche routière (CRR) qui a rédigé cette partie du cahier des charges a expliqué en commission moto qu'un équilibre doit être trouvé pour une bonne visibilité et une bonne rugosité du marquage. La Ville souhaite qu'une rencontre ait lieu entre les gestionnaires de voiries en vue de prendre des mesures communes et de donner une priorité aux marquages anti-dérapant pour les passages pour piétons, les SAS vélos et la signalisation directionnelle.
Les cyclistes indiquent qu'il faut aussi être attentif aux pentes des coussins berlinois, très glissants.

DIVERS

Calendrier 2011 : 01/4, 24/6, 30/9 et 9/12 dès 9h.

PROCHAINE REUNION
VENDREDI 1ER AVRIL 2011 À 9H
CENTRE ADMINISTRATIF LOCAL 12/36